

VILLEGAILHENC

Juin 2018

N°58



Les fleurs du printemps sont les rêves de l'hiver...



Bulletin d'informations municipales

Bulletin d'informations municipales

Sommaire :

Le mot du maire	2
Encombrants	3
Attention au démarchage	3
Collecte déchets	3
Vœux au personnel	3
Les expos en mairie	4
Repas du bureau d'aide sociale pour les seniors	5
Vœux à la population	5
Cérémonies de commémoration	6
Opération brioches	7
Recueillement	7
Mission locale	8
Nouveaux services sur la commune	8
Divagation des chiens	8
Interdiction de brûler les déchets verts	9
Du côté de l'école	10
Une cantine sur l'herbe	11
Autour de la bibliothèque	11
* Réaménagement des locaux	
* Sortie de case	
* Les petits champions de la lecture	
* La nuit de la lecture	
Un cœur fidèle au village	12
Fluicity par Carcassonne Agglo	13
Réception du VARL XIII	14
Temps périscolaires	14
Pique-nique et Feu d'artifice du 13 juillet 2018 – bulletin d'inscription	p.15

Le mot du maire



Michel PROUST
Maire de Villegailhenc
Vice-Président de
Carcassonne Agglomération

Mesdames, Messieurs,

Une fois encore, nous avons dû élaborer le budget primitif 2018 en tenant compte de la baisse des dotations de l'Etat et des incertitudes concernant l'exonération de la taxe d'habitation donc du montant compensé par l'Etat. Il devient insupportable pour les petites collectivités de ne pouvoir réaliser les investissements nécessaires au développement de nos territoires et aux services à rendre à nos populations.

Devant les contraintes financières auxquelles doit faire face chaque foyer, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux pour la septième année consécutive et de maintenir un taux d'endettement raisonnable pour la commune ce qui engendre un budget primitif que je qualifierai de budget de transition.

Budget où un effort d'économie de dépenses de fonctionnement sera encore effectif mais après plusieurs années de restrictions nous allons atteindre les limites d'économies.

L'investissement sera moins important cette année mais le conseil municipal a toutefois souhaité maintenir les subventions aux associations qui sont un lien indispensable au bien vivre de notre village.

Janvier 2018, l'extension du restaurant scolaire a ouvert ses portes. Cette réalisation va permettre aux nombreux enfants utilisateurs de prendre le temps de se restaurer, de profiter d'un moment de détente pendant la pause méridienne et au personnel communal et animateurs du CIAS de travailler dans de meilleures conditions.

Pour 2018 le budget s'élève à 1 922 523.00€ en fonctionnement et 519 348.00€ en investissement.

En 2018 est lancée la révision du Plan Local d'Urbanisme afin de rédiger l'orientation urbanistique de notre territoire pour les dix ans à venir et être en adéquation avec le SCOT de Carcassonne Agglo.

En fonction des subventions obtenues : fin de la rénovation de la place face monument aux morts.

A la rentrée 2018 modification de l'aménagement du temps scolaire (Article page suivante).

Si nous pouvons réaliser certaines économies il y a un domaine où chacun d'entre nous peut intervenir. Les incivilités à répétitions ont un coût élevé et nuisent à l'ensemble de la population (Dégradation du mobilier urbain ou collectif dans les salles communales mises à disposition, nettoyage par les employés des dépôts sauvages ou autour des points d'apports volontaires verre et papier etc.)

A ceci s'ajoute le non-respect des règles du bien vivre ensemble, exemple : les déjections canines dans les rues ou sur les espaces verts, le stationnement sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la route.

Nous avons investi pour rendre le déplacement en toute sécurité des piétons dans la traversée du village avec la réalisation de trottoirs aux normes PMR et la création de places de parking en nombre suffisant pour les véhicules. **A compter de ce jour et conformément au code de la route tout véhicule en stationnement sur le trottoir sera verbalisé.**

Je sais pouvoir compter sur vous tous pour rendre encore plus agréable la vie à Villegailhenc et vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances.

Michel Proust

Encombrants

Les personnes de 65 ans et plus, bénéficiaires du ramassage des encombrants, sont informées que ce service sera interrompu pendant les mois de juillet et août.

Attention au démarchage abusif

La municipalité souhaite attirer la vigilance des habitants qui seraient démarchés à leur domicile :

Quelques mesures simples de vigilance peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Il ne faut pas laisser entrer les vendeurs chez soi.
- La personne démarchée doit exiger les coordonnées du vendeur, de son entreprise et les contrôler.
- Si seulement un numéro de portable est présenté, il faut s'interroger.
- Il ne faut nullement accepter une prestation sans un devis et un bon de commande faisant apparaître une période de sept jours de rétractation.
- Il ne faut pas payer à l'avance et ne pas accepter de livraison anticipée, sous le délai des sept jours.
- Un accord par téléphone doit être validé par un écrit que l'on signe.
- Un enregistrement informatique n'a aucune valeur. Toutes les infractions pénales sont punies d'emprisonnement et

d'amende.

- Les habitants peuvent solliciter la police municipale si les démarcheurs paraissent suspects.

Un dernier conseil ?

Il ne faut jamais s'engager sur le moment. Pour se prémunir, il faut toujours dire que l'on va réfléchir et demander conseil à ses enfants ou à un ami. Un vendeur qui s'incruste, signifie DANGER. Nous vous recommandons donc d'être particulièrement vigilants et de n'effectuer aucun règlement sans en avoir vérifié l'authenticité auprès des services compétents.

Ramassage ordures ménagères et tri sélectif

La collecte des déchets ménagers est assurée par le Covaldem.

En cas de problème de collecte, vous pouvez directement contacter leurs services, en téléphonant au 04.68.11.97.00.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : le lundi matin.

Merci de sortir vos sacs ou container la veille au soir (dimanche).

COLLECTE DES RECYCLABLES (sacs jaunes disponibles en mairie) : le jeudi matin.

Sortir vos sacs jaunes la veille au soir (soit le mercredi).

JOURS FERIES

Lorsque le jour de collecte des ordures ménagères est un jour férié, les services du Covaldem reportent la collecte au lendemain matin : soit le MARDI MATIN. Par contre, si le jour férié tombe sur le jeudi, pour la collecte des sacs jaunes, il n'y a pas de jour de remplacement.

Merci de ne pas sortir vos déchets en dehors des jours précisés ci-dessus.

Vœux au personnel

C'est le mardi 09 janvier 2018 à 18h30 que le Maire et son conseil ont reçu l'ensemble du personnel. Le maire s'est adressé à eux en ces termes : « si nos rôles sont différents, nous cheminons pourtant vers le même objectif : celui de la

satisfaction des habitants de la commune... Je tiens à féliciter chacun de vous pour votre professionnalisme et j'espère compter toujours sur votre disponibilité. Je souhaite vous remercier pour les bonnes relations que nous entretenons et reste à votre écoute quant à toute proposition pour encore faciliter nos échanges. ...

Nous souhaitons aussi, qu'à chaque fois que cela est possible vous proposer des formations qui vous permettront d'approfondir vos connaissances et éventuellement d'accéder à des échelons supérieurs... »



Il terminait son discours en souhaitant une bonne année à tous et en formulant des vœux de prompt rétablissement pour ceux qui sont malades encore aujourd'hui. Enfin, un diplôme d'argent pour 20 ans de service était remis à Christiane Pandolfo et Michel Enguidanos.



Expositions en mairie

Marité Debreux et Michelle Sorroche



Virginie Candellier, Marthe Monier et Paule Thibaud



Odile Ambit et Mme Marie-Pom Delobre



Stéphane Gimenez, Elodie Lodovici et Stéphane Perrot



Comme le veut la tradition, les personnes âgées de 65 ans et plus étaient réunies le samedi 13 janvier 2018 pour le repas du nouvel an.

La salle polyvalente avait revêtu ses habits de fête pour recevoir les 180 convives qui prirent place autour de tables joliment décorées.

Le Maire, entouré des membres du bureau d'aide sociale, se disait heureux de se retrouver parmi eux pour partager ce grand moment de convivialité. Il avait aussi une pensée commune pour les absents, pour différentes raisons et ceux qui nous ont quittés en 2017. Au nom du bureau d'aide sociale et de la municipalité, il présentait ses vœux de bonne santé et de bonheur.

Après les discours, le repas préparé par un traiteur fut unanimement apprécié.

Guy Maurel et Jean-Louis Coste



Le divertissement était assuré par le chanteur Virgil. Sa belle voix, son talent, son professionnalisme et sa proximité ont conquis l'ensemble de l'auditoire. Sans oublier les danseurs qui s'en donnèrent à cœur joie !

Repas du Bureau d'Aide Sociale

Bien que les portes de l'été soient là, nous nous remémorons avec plaisir la cérémonie des vœux, moment particulièrement festif et convivial.



Vœux à la population

Les cérémonies des vœux sont de grands moments de retrouvailles, de partage, d'échanges dans un cadre convivial, essentiels dans la vie d'une commune. C'est ainsi que près de 400 personnes y ont participé !

Dans son discours, le Maire reprenait tous ces éléments et ajoutait : « Notre monde, dans un certain sens, est en train de s'écrouler. Un autre monde va se mettre en place. Il faut se serrer les coudes en attendant cette réécriture annoncée, et trouver sa place. Envisageons ensemble de faire partie de ce nouveau paysage.

2017 a vu la réalisation de l'extension de la cantine scolaire. En partenariat avec le SYADEN, renforcement et enfouissement de l'éclairage public et télécommunications route de Conques et Chemin de la Castellanie, rénovation de l'éclairage public des Villas de Gailhenc (1^{ère} tranche) avec candélabres aux normes et ampoules LED. En parlant d'éclairage public, nous allons cette année mener une réflexion sur l'extinction de cet éclairage entre minuit et cinq heures. Toujours la règle de recherche d'économies en fonctionnement.

2018 :

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU)
- Fin de l'aménagement de la place de la rose d'argent sous condition des aides de l'Etat, du Département et de la Région.
- Mise aux normes des huisseries des classes de l'école maternelle.
- Poursuite de l'étude de l'aménagement de la rue du pont neuf par l'Agence Technique Départementale.

Pour ce qui est de l'agglo, fin 2016 a vu l'arrivée des transports urbains sur notre commune. Depuis le lundi 08 janvier dernier, un nouveau réseau est en place avec des amplitudes horaires plus larges et de nouveaux cadencements. A ce propos, j'invite vivement les salariés travaillant sur Carcassonne et alentours, à se rapprocher du site de la RTCA et de ses services car en utilisant les transports en commun pour se rendre à son travail on peut faire un gain de 600 € / an !

Par ailleurs l'Agglo réaffirme ses priorités :

- des aides à la personne
- accueil de loisirs
- centres sociaux
- petite enfance
- chantier d'insertion... etc.

Ce qui a représenté 655 000 € sur Villegailhenc en 2017.

De plus, 52962 € de travaux ont été réalisés sur les réseaux eau et assainissement de notre commune, autre compétence de l'agglo.

Enfin, lutte contre la pollution par l'agglo avec la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (aide de 500 000 € de l'Etat) pour achat de véhicules électriques RTCA agglo et communes, ce qui a permis d'obtenir une subvention de 8 990 € pour l'achat du véhicule électrique de la police municipale.

Malgré les difficultés rencontrées générées par le contexte actuel, nous continuerons à œuvrer chaque jour pour le bien être de chacun d'entre vous, avec vous.

En mon nom, en celui de mes collègues du Conseil Municipal, des agents municipaux, je vous souhaite une très bonne année 2018.



S'en suivait le reportage vidéo. Cette année carte blanche avait été donnée aux associations. A cette occasion, le Maire remerciait chaleureusement tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour le plaisir des autres.

Tout le public se retrouvait autour du buffet campagnard qui terminait cette longue journée des vœux 2018.

Cérémonies de commémoration

19 mars : cessez-le-feu en Algérie

Le temps hivernal s'est brusquement abattu en fin d'après-midi de ce 19 mars : grosse pluie mêlée de neige et température proche du zéro degré ont contrarié le déroulement de la cérémonie du Cessez-le-Feu en Algérie.



En effet, c'est en voiture que le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts pour un rapide dépôt de gerbe. Puis le foyer municipal accueillait « les quelques courageux » pour entendre la lecture des manifestes par Monsieur le Maire et Monsieur le Président

de la FNACA, suivi d'une minute de silence et de l'apéritif.

Célébration de la victoire du 08 mai 1945

La Commémoration de la Victoire s'est déroulée le mardi 08 mai à 11h00 : mise en place du cortège devant la Mairie, avec

en tête les porte-drapeaux, le maire, le représentant des Anciens Combattants, les élus, des écoliers et leurs enseignantes et les habitants. Défilé jusqu'au monument aux morts, avec dépôt de gerbe, minute de silence, lecture du message du secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants par le Maire et du manifeste de l'Union Fédérale des Anciens Combattants par M. Masot Président de la FNACA.



La Marseillaise, la Marseillaise de la Paix et le chant des partisans étaient interprétés par la Chorale Modérato renforcée par les enfants des écoles.

Le Maire a clôturé la cérémonie en remerciant tous les participants de leur présence, ainsi que la chorale, les enfants choristes et, enfin, convia tout le monde à partager le verre de l'amitié servi au foyer municipal.

Opération brioches

Mardi 20 mars 2018, en présence de M. Lalande, Directeur de l'ESAT de Pennautier, de son Adjoint M. Teulié, représentants tous deux l'AFDAIM, du Maire, des adjoints, des conseillers municipaux, de quelques membres associatifs et des bénévoles du village, la campagne des brioches a été lancée officiellement.



Elle s'est déroulée du 19 au 25 mars 2018. Les bénévoles vous remercient de votre accueil et de votre générosité, qui

ont permis la réussite de cette opération : 210 brioches vendues pour 1480 € récoltés.

Recueillement

Il était 11H30 ce mercredi 28 mars quand devant la mairie de Villegailhenc se réunissaient de nombreux villageois. Le recueillement se fit lorsque Danielle Mouret, adjointe au maire, a lu quelques mots :



« L'Aude est endeuillée, meurtrie dans sa chair par une attaque terroriste aveugle. Quatre audois sont décédés à Carcassonne et Trèbes, victimes de la folie meurtrière d'un homme se revendiquant de l'état islamique. Des personnes blessées sont toujours soignées. Au-delà, nos concitoyens présents à Trèbes ont subi un choc émotionnel d'une ampleur incomparable.

Face à cette tragédie, face à toutes ces tragédies du terrorisme, nous éprouvons de la peine et de la compassion pour les victimes et leurs familles. Et parce qu'elles ont lieu dans l'Aude, nous sommes aussi directement concernés, pour certains d'entre nous parce que nous connaissons une victime, parce que nous avons un proche ou une connaissance parmi les personnes présentes sur les lieux. Cela rend le drame encore plus cruel. Nos pensées vont à toutes les victimes, à leurs familles et à leurs proches. Un hommage national est rendu aux victimes en ce moment-même, dont celui du colonel Arnaud Beltrame qui s'est sacrifié pour sauver des vies.

A ceux qui sèment la terreur et la division nous devons renvoyer le visage de la République laïque, une et indivisible, forte de la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Juste une minute de silence. Et encore de nombreuses heures d'émotion.

Mission Locale

Prendre rendez-vous :

SITE DE CARCASSONNE
 Téléphone : 04 68 10 22 90
 Sur site : 6, rue Jean Antoine CHAPTAL Z.I. la Coustonne 11000 Carcassonne
 Via les réseaux sociaux : [f](#) [t](#) [i](#) /MissionLocale11

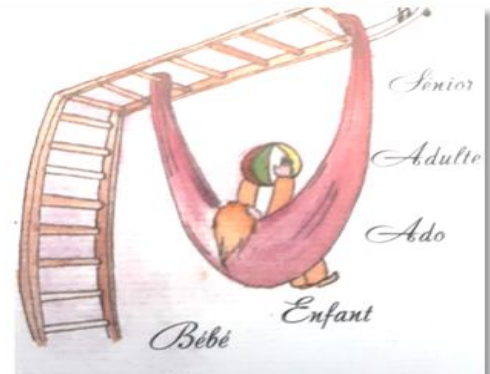
Gabriel MOLINIER de la Mission Locale Oest Audois, vient à la rencontre, tous les premiers jeudis du mois de 9h00 à 12h00, des jeunes de 16 à 25 ans. Il propose gratuitement un accompagnement social et professionnel. Il a pour but de lever les freins qui interfèrent ou gênent les projets d'insertion professionnelle et l'accès à l'autonomie lié à la mobilité, soins, déplacements pour un travail, à la construction d'un projet et mise en place de différentes phases avec pour objectif un accès à un emploi ou à une formation.

Le dispositif principal est l'apprentissage, contrats en alternance ou classiques avec des entrepreneurs partenaires et récemment des emplois aidés Parcours emploi Compétence (PEC) pour être employé dans le secteur non marchand. L'employeur bénéficie dans ce cas d'une prise en charge du salaire, par l'Etat de 50 %. Pour des contrats classiques en CCD ou CDI, la MLOA propose aux entreprises un service de recrutement avec des présélections et des candidatures ciblées. Elle accompagne également des jeunes diplômés et expérimentés opérationnels sur le marché de l'emploi, qui ont besoin d'un soutien pour perfectionner les Techniques de recherche d'emploi (TRE) et être préparés aux entretiens d'embauche.

Grâce à des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), ce dispositif permet à des jeunes d'être en immersion en entreprises afin de découvrir un métier, de confirmer une orientation professionnelle, ou d'initier une démarche de recrutement.

Nouveaux services sur la commune

Sandrine BRUYERE
Psychomotricienne D.E.
 Sur rdv - Tél. 06.52.07.69.74



Christophe MIGUEL
Multi-services Extérieurs
 Tél. 06 86 998 998

CREATION ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS
ELEVAGE ET ABATTAGE D'ARBRES

Divagation des chiens

Tous les animaux doivent être tenus en laisse. En cas de divagation, si l'animal porte une médaille d'identification ou un tatouage téléphonez à la S.P.A. qui donnera le nom du propriétaire ; sinon prévenez la mairie qui le fera capturer et conduire en fourrière.

Les frais de récupération sont à la charge du propriétaire. Les propriétaires de chiens appartenant à la 1ère et 2ème catégorie ont l'obligation de déclarer leur animal à la mairie. La présence de chiens dangereux sur les lieux de rassemblement de personnes est formellement interdite.

Une circulaire du 05/07/2006 impose aux mairies de prendre les décisions appropriées à chaque situation (euthanasie).



MERCI POUR VOTRE CIVISME !

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'un équipement de collecte des déchets canins « CANISITE » a été installé sur la commune, parking de la Poste.

Propriétaires de nos amis les chiens, pour le bien-être des villageois et de nos visiteurs, merci d'utiliser ces dispositifs.

Interdiction de brûler les déchets verts

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air !

Qu'est ce qu'un déchet vert ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

Rappel réglementaire

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

A qui s'adresse cette interdiction ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

Qui fait respecter l'interdiction du brûlage ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée. (art. 131-13 du code pénal).

Quelles exceptions à cette interdiction ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet du département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) et en particulier :

- les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires,
- l'écobuage (principalement en zone de montagne ou accidentée) ;
- le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers) ;
- les brûlages dans le cadre de la gestion forestière ;
- En cas d'obligation légale de débroussaillage liée au risque de feu de forêt (art. 134-6 du code forestier).

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Les solutions :

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épilures de fruits et légumes et reste de repas).

Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être **collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation** de la région Occitanie.

Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc...



Mais cet agrandissement permet surtout à notre centaine d'élèves qui y déjeunent chaque jour de prendre leur repas en un seul service, ce qui n'était pas le cas auparavant et de se restaurer dans de meilleures conditions. Opération réussie si l'on tient compte de la satisfaction générale des enfants !



LE SAVIEZ-VOUS ?



En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2800 en Occitanie**.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :



13 000 KM parcourus par un véhicule diesel récent ;



14 000 KM parcourus par un véhicule essence récent ;



3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

Du côté de l'école

La cantine

Depuis le mois de janvier, l'extension de la cantine est opérationnelle et nos petits élèves ont pu prendre possession des lieux. Ce sont près de 85 m² qui ont été rajoutés au bâtiment existant. Un aménagement fonctionnel, lumineux, du mobilier aux couleurs chatoyantes rendent cet endroit très convivial et propice à la détente.

Les nouveaux horaires de cours

Le passage à la semaine de quatre jours à la rentrée 2018 ayant été acté par le conseil d'école suite au résultat de la consultation engagée auprès des parents d'élèves, il s'agissait de définir de nouveaux horaires de cours pour l'école maternelle et élémentaire. Cette nouvelle organisation, proposée par le conseil d'école, a été validée par le conseil municipal et entérinée par la Direction des services de l'éducation nationale de l'Aude.

Il est à préciser que les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont supprimés et que les parents sont invités, soit à chercher leurs enfants à la sortie de 16h15, soit les inscrire auprès des services du CIAS pour la plage horaire 16h15-18h30.

En attendant, profitez bien de vos vacances !



Nouveaux Horaires



**ECOLE MATERNELLE
ET ECOLE ELEMENTAIRE
8H30-12H00 et 13h45-16h15**

Une cantine sur l'herbe !

Au menu du 21 juin :

En entrée : des rayons de soleil à volonté

En plat principal : détente et convivialité

En dessert : musique et danses improvisées



Le 21 juin dernier, la mairie a organisé, pour la quatrième année consécutive, pour tous les enfants demi-pensionnaires un pique-nique ludique à l'occasion de la fin de l'année scolaire et de l'arrivée de l'été.

Le Maire, Madame la Maire-adjointe en charge des écoles, Danielle Mouret, Madame la Maire-adjointe en charge des festivités, Marie-José Ganet, le personnel de la mairie ainsi que les animateurs du CIAS ont déjeuné sur l'herbe du stade avec tous les enfants protégés de la chaleur par deux tonnelles et des casquettes.

En effet, le soleil tant attendu était bien présent à ce rendez-vous festif.

Un programme musical sur lequel les enfants pouvaient danser a clôturé joyeusement cette pause méridienne.

Bel été à tous et vivement la 5^{ème} édition de ce pique-nique joyeux !

BIBLIOTHEQUE

Réaménagement des locaux

Il y a quelques semaines, les agents de service de la bibliothèque départementale sont venus modifier l'équipement de la bibliothèque municipale. Un nouvel agencement avec plus de rangements à disposition. La bibliothèque qui dispose d'un fonds communal et d'un fonds départemental d'ouvrages très important se renouvelle plusieurs par an. L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Sortie de case



La bibliothèque municipale soutenue et amplement aidée par la Bibliothèque Départementale de l'Aude a participé pour la 3^{ème} fois au festival « sortie de case » consacré à la bande dessinée dans le département de l'Aude du 4 au 22 avril.

La matinée était réservée à la classe de CM1 de l'école élémentaire et les enfants aidés des 3 dessinateurs : Simon, Johann et Rémi de l'association « Crocjenjambe » de Bordeaux ont confectionné entièrement une mini bande dessinée, reliure comprise. Ce fut un tel succès que les 2/3 de la classe étaient présents le soir pour la battle de dessin qui se déroulait au petit foyer.

Un réel engouement pour cette manifestation, ponctuée des fous-rires des participants venus nombreux pour admirer et découvrir ces trois artistes. Les enfants tirés au sort sont repartis avec des dessins de Johann, Simon et Rémi dédiés tout spécialement pour eux.

Une séance de dédicace a clôturé cette soirée. Et les plus patients ont pu avoir une caricature ou un dessin réalisé par l'un de trois talentueux jeunes dessinateurs.

Les petits champions de la lecture

Pour la 3^{ème} année consécutive, la bibliothèque municipale a accueilli la sélection régionale des petits champions de la lecture le mercredi 21 mars dans la jolie salle du conseil.

Monsieur le Maire, président du jury, et cinq personnes issues du monde de la culture et de l'enseignement ont eu la dure tâche de désigner le ou la gagnant(e) qui représentera une partie de la région Occitanie lors du 3^{ème} tour de ce jeu – concours.

Des lectures variées ont ravi les oreilles de notre jury ainsi que celles des parents et amis venus accompagner les jeunes lecteurs.

Jeanne, élève en CM2 à Alzonne a été choisie. Nous lui adressons nos sincères félicitations ainsi que tous nos vœux pour la suite de cette aventure.

L'après-midi s'est terminée par la remise de petits cadeaux à chaque candidat avec l'aide de l'association des « petits champions de la lecture » ainsi que par un goûter bien mérité généreusement offert par la mairie de Villegailhenc.

D'ores et déjà tout le monde s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine !

La nuit de la lecture

Malgré un temps qui n'incitait pas à mettre le bout du nez dehors, la bibliothèque a rempli son contrat d'animation pour la « nuit de la lecture ».



Les élèves de CM2 de l'école élémentaire ont débuté cette journée par de brillantes prestations de lectures à voix haute devant un jury attentif et qualifié et sous l'œil attendri de parents, venus nombreux, les encourager.

La lecture à voix haute était toujours à l'honneur ensuite avec la prestation d'ados et de jeunes adultes venus parler de leur coup de cœur.

Les doudous et leurs heureux propriétaires ont ensuite pris possession des lieux dans une ambiance feutrée avec une lumière tamisée et se sont laissés bercer par les histoires telles que « le voleur de doudous » et c'est le doudou serré contre eux, le pouce dans le bouche et les paupières un tantinet lourdes qu'ils sont rentrés chez eux après ¾ d'heures d'histoires racontées par Marie la bibliothécaire.

La journée n'était pas terminée pour autant et nombreux furent les courageux qui à 20h franchirent la porte de la bibliothèque pour 2 heures de jeux de société, bien souvent méconnus, jeux prêtés par la bibliothèque départementale de l'Aude que nous remercions infiniment.

A 22 heures, chacun est reparti en espérant qu'on recommencerait !

Un cœur fidèle à Villegailhenc !

Un joli cadeau est arrivé ce printemps à la bibliothèque municipale de Villegailhenc : un carton rempli de livres écrits et envoyés par Christine CLAIRMONT-DRUOT, écrivaine native de la Montagne Noire, très attachée à notre village.

C'est dans notre région, au contact de la nature, que s'est formée la sensibilité poétique de Christine CLAIRMONT-DRUOT.

Fille d'institutrice, elle acquiert très jeune le goût de la lecture et de l'enseignement. Elle fait ses études supérieures à l'université de Toulouse. Licenciée en Espagnol et certifiée en Lettres, elle choisit d'enseigner les Lettres.

Son œuvre comprend plus de 50 livres : des romans, récits et recueils de poèmes. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en anglais, allemand, espagnol et russe. Elle fut encouragée par des auteurs de renoms en particulier Léopold Sédar Senghor et Jacqueline de Romilly.

Merci à Christine CLAIRMONT-DRUOT pour son cadeau à la bibliothèque. Cet élan de générosité est allé droit au cœur des Villegailhencois ! Les adhérents de la bibliothèque peuvent dès à présent trouver les 16 ouvrages offerts sur les rayonnages.

Citons avec notre poétesse ces quelques vers fleuris extraits de son recueil **SOLSTICES** :



La Fleur Eternelle

*Ses pétales rouges
Parlent d'harmonie
Le soleil qui bouge
Les rend plus jolies.*

*Elle veut nous dire
Que notre amitié
N'est point ce qui vire
Au fil des journées.*

*La fleur-souvenir
Ne veut pas faner
Elle est le désir
De l'Eternité...*

plaçant le citoyen et le territoire au cœur des préoccupations des politiques publiques.

Dans le cadre de l'axe 4 du projet de territoire MON2020, Carcassonne Agglo mise sur la proximité et la démocratie participative, et met en place depuis deux ans de nombreuses actions :

- Création de conseils de territoire qui abordent des problématiques, émettent des avis et des sollicitations, transmis aux instances communautaires.
- Création du conseil de développement, une instance consultative qui permet aux citoyens, par le biais de représentants, de donner leur avis et de faire des propositions sur les actions menées.
- Création de cinq conseils citoyens dans le cadre de la politique de la ville pour favoriser les échanges et construire un véritable projet pour les quartiers prioritaires.

Aujourd'hui Carcassonne Agglo va plus loin et propose un nouvel outil pour laisser une large part à la participation citoyenne. Source de plus-value dans la mise en oeuvre de politiques publiques efficaces, la nouvelle plateforme numérique Fluicity va permettre aux 110 000 habitants du territoire de s'informer de l'actualité locale, de proposer des idées citoyennes, d'interagir directement avec les élus et de participer à des concertations thématiques de l'Agglomération.



Carcassonne Agglo présente l'App Fluicity
La plateforme de participation citoyenne

JE M'INFORME

JE PROPOSE

JE DÉBATS

Téléchargez l'app Fluicity ou rendez-vous sur :


www.flui.city/carcassonne-agglo

Les fonctionnalités

S'informer de l'actualité locale : les citoyens ont accès un fil d'actualité personnalisé et alimenté en continu par l'Agglo.

Répondre à des sondages : pour mieux comprendre les attentes et les besoins des citoyens, l'Agglo publie des sondages sous forme de questions à choix multiples sur des sujets précis.

Proposer des idées : les citoyens peuvent poster des idées, voter ou commenter celles des autres pour participer au débat et enrichir les contributions. Il s'agit d'un espace d'expression libre.

Participer à des projets participatifs : soumis à la concertation des citoyens, ces projets cadrent la participation sur un thème ou une période déterminée (ex : un projet d'aménagement...)

Ecrire à l'administration : les citoyens disposent d'une messagerie privée grâce à laquelle ils peuvent signaler tout dysfonctionnement ou poser des questions à leur administration.

CARCASSONNE AGGLO renforce la participation citoyenne avec FLUICITY :

Même si Carcassonne Agglo est une agglomération de grande taille, avec un périmètre porté à 82 communes, les élus ont souhaité changer les pratiques de la collectivité, en

Réception du VARL XIII

Une saison incroyable !

Le lundi 25 juin 2018, la municipalité avait mis les petits plats dans les grands pour recevoir les joueurs de rugby Champions de France et vainqueurs de la Coupe de France Elite 2, ainsi que l'équipe fédérale également championne de France. Ils étaient entourés de leurs dirigeants, des bénévoles du club, de leurs familles, amis et supporters.



Le premier à prendre la parole fut le Maire de Villegailhenc, suivi du Maire d'Aragon, du Représentant du Comité de l'Aude de Rugby à XIII, de Monsieur Régis Banquet, Président de l'Agglo, de M. Raynaud et de Mme Cherrier, représentants le Président du Conseil Départemental et enfin de M. Guilhem, dirigeant du VARL.

Tous ont souligné l'exceptionnelle saison réussie par le club, à marquer d'une pierre blanche. Les félicitations étaient adressées aux joueurs bien sûr, mais également aux dirigeants et bénévoles.



Les deux capitaines recevaient un ballon de rugby sculpté magnifiquement par Jean-Luc Lafitte de l'Atelier de Lu.

Un buffet terminait cette sympathique réception.

Temps d'activités périscolaires

Le mardi 19 juin après-midi, la fête des TAPS en deux temps et plein de mouvements :

EVA, chants et langage des signes

« L'essentiel est invisible à nos yeux. On ne voit bien qu'avec le cœur. » - Le Petit Prince de Saint-Exupéry



Dans un premier temps, Nicolas Navarro et son équipe des animateurs du CIAS avaient préparé avec dévouement et imagination une fin d'après-midi ludique pour les enfants inscrits aux TAPS de Villegailhenc : une kermesse remplie de stands et de rire des enfants en présence de l'association EVA qui œuvre pour sensibiliser au handicap visuel et pour un mieux vivre ensemble.



Dans un second temps, les enfants ont proposé à leurs parents leur spectacle de fin d'année. Le programme avait été minutieusement orchestré par M. Christophe CORTES, pour la partie chants, et par Sandrine MOUTOU, pour la démonstration de langage des signes, tous deux intervenants aux TAPS et rémunérés par la mairie.

Les animateurs ont clôturé cette pause festive en invitant l'assistance à partager le verre de l'amitié.



13 JUILLET 2018

Au stade Jérôme Rieux

PROGRAMME

18h30 Défilé et dépôt de gerbe au monument aux Morts, puis **RDV au stade Jérôme Rieux.**

19h30 Apéritif offert par la municipalité.

Le groupe LOS PRIMOS animera la soirée.

22h00 Un grand feu d'artifice sera tiré à la tombée de la nuit au-dessus du Stade **où toute la population est invitée.**

Par avance nous vous remercions pour votre participation à cette soirée.

La municipalité reconduit comme chaque année, le pique-nique qui se déroulera le **Vendredi 13 juillet 2018.**

Pour plus de sécurité et dans le souci de n'occasionner aucune nuisance pour les riverains, cette soirée se déroulera sur le stade Jérôme Rieux (au bout de la rue du pont neuf).

Les pique-niqueurs sont invités, comme d'habitude, à apporter leur pique-nique, et prévoir dans le sac au moins une part supplémentaire qu'ils offriront à un autre participant.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au secrétariat de mairie
Avant le lundi 09 juillet dernier délai

Nom et prénom

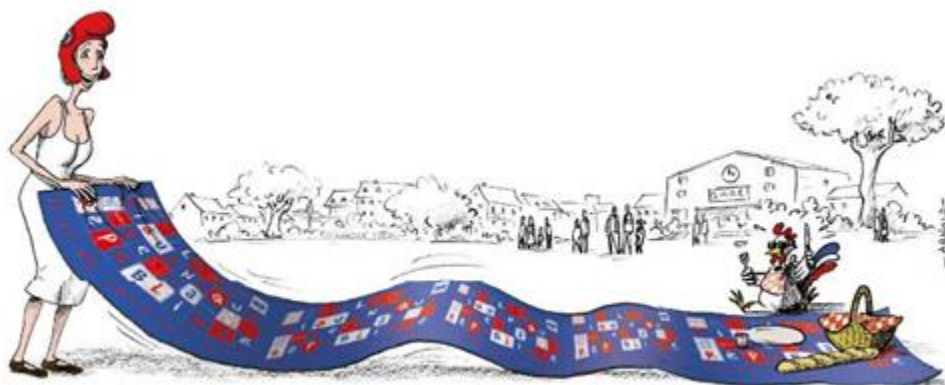
.....

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants (-15ans) :

Participeront au pique-nique de la
République

Au stade Jérôme Rieux, le vendredi 13
juillet 2018 à partir de 19h30.



13 JUILLET 2018
PIQUE-NIQUE

L'apéritif et le vin sont offerts par la municipalité.